

3.00 crédits	22.5 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Halleux Philippe ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	• Les concepts et les principes fondamentaux d'éthique sportive, d'intégrité sportive et de déontologie professionnelle dans les métiers du sport. • Le raisonnement éthique à travers l'analyse de cas d'étude (inclusion, bonne gouvernance, protection des athlètes, trucage,) dans le contexte multidisciplinaire (performance, santé et management), multiculturel et (inter)national du • Les causes, les formes, et les conséquences des comportements et des pratiques éthiques et non éthiques dans le sport. • Les raisons morales et stratégiques de l'intégrité sportive. • Les théories de la prise de décision éthique. • Les politiques et les pratiques pour prévenir les problèmes d'intégrité. • Les étapes et les facteurs clés de la gestion de l'intégrité sportive d'un point de vue micro (individuel), méso (organisation) et macro (• Le leadership éthique et la responsabilité individuelle : l'intégrité morale des individus et des acteurs organisationnels du sport.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : • Expliquer et analyser les principes et les différentes approches de l'éthique, de l'intégrité et de la déontologie dans le champ du sport (1.1., 1.4., 7.1, 7.2., 7.3, 7.4 et 1.11) • Identifier et analyser les causes, les formes, et les conséquences des comportements et des pratiques éthiques et non éthiques dans le sport (1.1., 1.5., 3.4., 7.1, 7.2., 7.3, 7.4 et 1.11) • Identifier et analyser les raisons morales et stratégiques pour lesquelles les acteurs du monde du sport s'engagent dans l'intégrité (1.1., 1.5., 7.1, 7.2., 7.3, 7.4 et 1.11) • Identifier et analyser les étapes et les éléments qui facilitent et préviennent de la gestion de l'intégrité dans le sport et apprécier les meilleures pratiques dans ce domaine (1.1., 1.5., 7.1, 7.2., 7.3, 7.4 et 1.11) • Examiner de manière critique des questions relatives à l'intégrité dans le sport (1.1., 1.4., 3.4., 4.1, 7.1, 7.2., 7.3, 7.4 et 1.11) • Poser un jugement de nature déontologique sur son engagement dans le monde du sport (1.1., 1.4., 3.4., 4.1, 7.1, 7.2., 7.3, et 7.4) 7.4). • Appliquer les théories de la prise de décision et du leadership éthique sur diverses questions éthiques dans le domaine du sport (1.1., 7.1., 7.2., 7.3., 7.4). • Communiquer de manière adaptée à différents publics du monde du sport sur la base d'un raisonnement éthique et de la littérature scientifique pertinente sur une question d'éthique du sport (1.1., 1.4., 1.5., 3.4., 4.1, 4.2., 4.3., 4.4, 4.5, 7.1, 7.2., 7.3, et 7.4).
Autres infos	Ce cours est réservé aux étudiants FSM. Hors programme son accès est possible aux autres étudiants UCLouvain sur base d'un dossier à remettre au coordinateur du cours.
Faculté ou entité en charge:	FSM

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences de la motricité, orientation éducation physique	EDPH2M	3		